

Burundi : le n°2 d'un parti d'opposition libéré après six mois de prison

@rib News, 17/02/2012 â€“ Source AFP Me François Nyamoya, figure d'un parti burundais d'opposition et avocat des parties civiles dans le procès de l'assassinat du responsable de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) à Bujumbura en 2001, a été remis vendredi en liberté provisoire après six mois de prison, selon des sources judiciaires. Numéro deux du Mouvement pour la Solidarité et le Développement (MSD), Me Nyamoya avait été arrêté fin juillet 2011 pour subornation de témoins dans l'affaire de l'assassinat du Dr Kassi Manlan, à Bujumbura.

Le procureur de Bujumbura a ordonné la mise en liberté provisoire de Me François Nyamoya en début de soirée, a annoncé une source judiciaire qui a requis l'anonymat. Le bâtonnier du barreau burundais, Me Isidore Rufyikiri, s'est réjoui de la libération de Me Nyamoya, détenu le plus illégalement du monde pendant plus de six mois. Lors de l'arrestation de l'avocat, des sources judiciaires avaient indiqué qu'il était accusé d'avoir suscité des faux témoignages ayant abouti à l'incarcération de plusieurs hauts responsables des forces de l'ordre, initialement condamnés, avant d'être tous acquittés en juin 2008. La défense de Me Nyamoya, secrétaire général et porte-parole du MSD, soutenait que l'infraction même si elle était établie était déjà prescrite. M. Manlan, un Ivoirien de 55 ans, responsable de l'OMS à Bujumbura, avait disparu de Bujumbura le 20 novembre 2001. Son corps, portant des traces de coups, avait été retrouvé dans l'après-midi sur les rives du lac Tanganyika dans la capitale burundaise. Le président du MSD, Alexis Sinduhije, a de son côté été incarcéré 15 jours en janvier dernier par la Tanzanie, à la demande du Parquet burundais qui souhaitait poursuivre également pour subornation de témoin dans cette même affaire. Selon un diplomate, la communauté internationale et notamment l'Union européenne (UE) avaient fait pression pour la libération de Me Nyamoya. Le ministre burundais des Relations extérieures, Laurent Kavakure, a reconnu que son cas avait été abordé vendredi entre l'UE et le gouvernement.